



Enquête auprès des habitants de Tréminis, samedi 10 octobre 2020

Chers habitants du village,

Lors du conseil municipal du 8 octobre 2020, nous avons souhaité avoir votre avis sur un sujet qui impactera l'avenir de la vie du village : **l'embauche ou non d'un nouvel employé communal.**

Depuis l'année dernière, nous ne pouvons plus employer notre agent communal sur un temps plein (coût 40 000 €/an, plus d'épaveuse, plus de tractopelle, parc roulant vieillissant...) Une convention de mise à disposition de 15h sur la commune de Prébois avait été signée, cette organisation convenant aux 2 villages. Mais notre agent communal vient de nous annoncer sa mutation et quittera ses fonctions à Tréminis en janvier 2021.

Le Conseil Municipal se pose la question du besoin réel du maintien d'un agent sur la commune. Deux possibilités s'offrent à nous :

- 1- **Embaucher un agent sur 20h**, la commune de Prébois l'embaucherait sur 15h. Nous continuerions sur les mêmes horaires et coûts que cette année (environ 20 000€). Sachant que nous disposons de peu de matériel technique le recours à des entreprises extérieures sera tout de même nécessaire (élagage des routes et chemins à l'épaveuse, curage des fossés par exemple).
- 2- **Supprimer le poste à Tréminis.** Les tâches spécialisées (élagage, contrat entretien plomberie, électricité et chauffage, curage des fossés et nettoyage des bords de routes, voirie, débroussaillage, déneigement...) qui seraient confiées à des entreprises.

Les élus, aidés d'habitants volontaires, se chargeraient du reste : petit entretien des espaces verts, arrosage des fleurs, petits travaux de maintenance dans les bâtiments, commande matériel, accueil des fournisseurs, des entreprises TP, préparation de manifestations festives, diffusion et distribution d'information, service eau assainissement...

Cette solution, qui n'a rien de définitif et peut être revue à tout moment, nécessite un esprit d'entraide et de coopération entre tous...

Quel est votre avis ? Comment voyez-vous l'avenir de Tréminis avec ou sans employé communal ? Avez-vous d'autres propositions, suggestions d'organisation ? Quel serait le domaine de compétence dans lequel vous pourriez vous investir ?

Le conseil municipal prendra sa décision lors du prochain conseil du vendredi 23 octobre à 20h. Vous pouvez répondre avant le 20 octobre par mail mairietreminis@orange.fr ou par courrier dans la boîte aux lettres de la mairie.

Merci pour votre implication dans la vie du village.

Les élus



Coupon réponse

Je souhaite que la commune embauche un agent à 20h car

.....
.....

Je souhaite que le poste d'agent communal soit supprimé car

.....
.....

Dans ce cas, je pourrais m'investir dans un domaine particulier